

ENTREVUE AVEC M. DONALD VEILLEUX – JUIN 2023

MISE EN CONTEXTE

La Ville de Rouyn-Noranda et le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitent unir leurs forces pour développer une offre de transport public répondant aux besoins des personnes âgées de ce territoire constitué d'un cœur urbain entouré de 12 quartiers ruraux de faible densité s'étalant sur un périmètre d'approximativement 50 km. On souhaite plus particulièrement :

- Créer une synergie intersectorielle (réseau de santé et de services sociaux; réseau scolaire; organismes communautaires; etc.);
- Implanter une offre de services abordable présentant une valeur ajoutée pour l'ensemble des partenaires territoriaux tout en offrant la souplesse voulue pour répondre aux besoins variés (profils de clientèle; densité d'occupation du territoire; exigences conséquentes sur le type de desserte) du territoire;
- Optimiser l'apport des organismes communautaires du territoire à une telle initiative;
- Améliorer, par cette initiative, le taux d'assiduité des suivis médicaux des personnes âgées et, par conséquent, leur autonomie et la viabilité de leur maintien à domicile.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREVUE

Titre de travail de la pratique : Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA)

Organisation : TCA

Personne interviewée : M. Donald Veilleux, directeur général, TCA

Intervieweur : Monique Bourget, agente de recherche

Date de l'entrevue : 2023-06-02

TEXTE DE RÉSUMÉ DE LA PRATIQUE

Créé en 2003, le Transport Collectif et Adapté de la MRC de Montmagny (TCA) est un organisme à but non lucratif dont la mission permet de soutenir les efforts de la MRC de Montmagny dans le développement d'une offre de services en transport collectif, y compris en matière de transport adapté. Les 4 dernières années ont marqué un tournant particulièrement significatif pour l'organisation, avec une actualisation et une diversification phénoménales de son offre de services. Parcours urbains et ruraux, transport adapté, excursions socioculturelles à l'intérieur et à l'extérieur du territoire, soutien à l'intégration des travailleurs étrangers et à participation sociale des personnes âgées vulnérables à la vie de leur communauté : autant d'initiatives agissant comme vecteurs de développement régional et de bien-vieillir chez soi d'une MRC comptant un peu moins de 24 000 habitants.

Le succès de cette pratique repose principalement sur la qualité et la constance de l'engagement de l'équipe TCA à bien capter les besoins populationnels et à bien comprendre les dynamiques socioéconomiques territoriales, à repérer les occasions de partenariats communautaire et financier et à sagement combiner ces différents ingrédients en une offre de services diversifiée et appréciée de la population.

SECTION DESCRIPTIVE

CLIENTÈLE

1. Comment décririez-vous votre clientèle cible?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Générale ou âgée?
- Besoins particuliers?
- Répartition par typologie de territoire en fait de densité de clientèle?

- On est moins dans le type de clientèle que dans le type de besoin par volet d'offre de services. Voir détails à la question 2.

2. De quelle manière les usagers peuvent-ils s'inscrire à votre service?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Technologies privilégiées (application; site internet; réservation téléphonique; etc.)
- Horaire fixe ou à la demande?
- Trajet fixe ou à la demande?
- Réservation personnalisée ou simple présence à l'arrêt selon l'horaire?

- Le [site Web de TCA Montmagny](#) rassemble tous les renseignements pertinents sur les trajets, les horaires, les coûts, les modes de paiement (argent exact; billet; passe mensuelle) et les points de vente, les modalités de réservation des passages et la politique d'annulation.
- Le volet transport collectif de l'offre de services propose (voir figure 1), sur réservation préalable obligatoire (téléphone ou courriel) :
 - Les circuits 1 – *Urbain* (territoire de la ville de Montmagny) et 2 – *Est-Ouest* (municipalités riveraines et mitoyennes de la MRC), qui fonctionnent à la demande, sans horaire fixe, par taxi;
 - Le circuit 3 – *L'Isle-aux-Grues*, desservi 7 jours/7 de 8h à 17h;
 - Le circuit 4 – *Nord-Sud*, qui compte deux départs (de Saint-Just-de-Bretenières)/retours (de Montmagny) du lundi au vendredi et un les samedis et dimanches avec des arrêts dans les 8 municipalités de la MRC où des clients ont réservé leur passage.
- Le volet de transport adapté de l'offre de services offre un service porte à porte pour les usagers admissibles en vertu des critères énoncés par *La politique d'admissibilité au transport adapté* (MTQ 1998), sur réservation préalable (téléphone ou courriel) avant 15h la veille du déplacement, pour les secteurs suivants :
 - Les territoires des municipalités de Cap-Saint-Ignace, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer et de la ville de Montmagny;
 - Le circuit *Nord-Sud*, selon les mêmes modalités que pour le transport collectif régulier.

- Le volet de transports spéciaux de l'offre de services, à la demande, pour différents types de sorties de groupe :
 - Pour des excursions d'un jour ou plus, le départ se fait depuis toute municipalité du territoire de la MRC de Montmagny et la destination peut être à n'importe quel endroit au Québec. Une publicité préalable permet à des personnes externes au groupe demandeur de se joindre au voyage, permettant de réduire les coûts de transport pour l'ensemble des clients.
 - Pour sa part, l'*Autobus du Bonheur* passe deux fois par mois sur l'ensemble du territoire de la MRC de Montmagny pour embarquer des personnes de 60 ans et leur permettre d'accéder à diverses activités récréatives (cabane à sucre; visite de L'Isle-aux-Grues; spectacles; Casino de Charlevoix; etc.) tout en profitant d'un trajet animé par un musicien.

INFRASTRUCTURES

3. Comment décririez-vous le territoire (municipalité; kilomètres desservis; territoire urbain, rural ou isolé; etc.) que vous desservez?

- Voir question 4.

4. Quels critères vous ont permis de définir vos parcours?

- Les parcours sont alignés sur les axes naturels de circulation de la MRC de Montmagny, à savoir :
 - Est-Ouest, pour les liens entre les municipalités riveraines (Cap-Saint-Ignace, Montmagny et Berthier-sur-Mer) et mitoyennes (Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud);
 - Nord-Sud pour les liens entre les municipalités du haut-pays (rurales et, parfois, isolées) et la ville de Montmagny;
 - L'Isle-aux-Grues, pour les besoins insulaires spécifiques de la communauté.

5. Comment votre flotte de véhicules a-t-elle été constituée?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- S'agit-il d'actifs de l'organisation (municipalité ou OSBL)?
- La flotte est-elle le fruit d'un partenariat ou d'un partage avec une autre organisation?
- S'agit-il des véhicules personnels de bénévoles?

- Pour le volet de transport collectif, la flotte de véhicules appartient aux différents fournisseurs de services (dont des compagnies de taxis) sélectionnés à la suite d'un appel d'offres public ou d'appels de soumissions pour des activités ponctuelles. Le transporteur principal (circuit *Nord-Sud*) vient d'obtenir un contrat d'une durée de 5 ans.
- Une partie des transporteurs sous contrat sont des transporteurs scolaires qui optimisent l'utilisation de leurs véhicules lorsque ceux-ci ne sont pas requis (soit dans la journée, soit dans l'année) pour la desserte du réseau scolaire.
- Pour le volet de transport adapté, la flotte a été acquise par l'un des fournisseurs de services de TCA de Montmagny à l'hiver 2023.

6. Offrez-vous une forme d'aide à l'embarquement (plancher abaissé; assistance physique; accompagnateur obligatoire; etc.)?

- Au moment de la réservation, on demande aux usagers de signaler les besoins particuliers comme la mobilité réduite (canne; quadriporteur; fauteuil roulant manuel; etc.), le transport de vélo, la présence d'un accompagnateur (qui doit payer son droit de passage), d'enfants de moins de 5 ans ou de chien d'assistance. Le véhicule assigné tient compte de ces besoins.
- Pour le volet du transport collectif et des transports spéciaux, le conducteur assure un soutien de courtoisie. Pour le volet du transport adapté, des modalités complètes de soutien sont incluses à l'offre de services.

7. En quoi les technologies contribuent-elles à la réussite de votre pratique?

- Le site Web est informationnel et non transactionnel. On peut toutefois procéder à une réservation de trajet directement à partir d'un formulaire inclus sur le site Web.

EXPLOITATION

8. Comment faites-vous pour faire connaître vos services à la population? Avez-vous mis en place des incitatifs à l'utilisation de ce service de transport?

- Malgré les belles performances du service au cours des dernières années, on constate que le service n'est pas assez connu, notamment auprès de la clientèle étudiante, dont on souhaite mieux comprendre les besoins.

- Pour le volet *transports spéciaux*, des publicités paraissent sur la page Facebook (qui reprend la plupart des rubriques présentes sur le site Web) et dans les hebdomadaires régionaux.
- On achemine aussi directement la publicité visant les activités de l'*Autobus du Bonheur* par courriel à une liste d'abonnés.
- Du côté des incitatifs, la grille tarifaire est des plus compétitives, grâce à l'apport de soutien financier de différents ministères et partenaires.
- En 2022, une démarche ciblée auprès des maires du territoire s'est conclue par une adhésion et une volonté politique tangible d'inciter leurs employés responsables des activités de loisirs à faire affaire avec TCA pour le transport des jeunes aux terrains de jeu des différentes municipalités du territoire et à certains camps d'été situés à l'extérieur de la MRC.
- Tout ajout de clientèle a des effets directs sur l'accès à de nouveaux programmes de soutien financier qui permettent à leur tour de déployer de nouveaux volets de l'offre de services.

9. Avez-vous atteint vos cibles de fréquentation au cours de la dernière année? Comment expliquez-vous ces résultats?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Nombre d'utilisateurs?
- Nombre de transports?
- Profil de la clientèle?
- Autres éléments, le cas échéant?

- Une croissance phénoménale du nombre de transports a été constatée au cours des 4 dernières années (exception faite de 2020, bien sûr). De 18 820 en 2019, on passait à 36 900, pour une augmentation de 100 %.
- La direction générale demeure à l'affût des besoins et opportunités terrain pour divers profils de clientèles, tout en demeurant attentive à l'évolution des divers programmes gouvernementaux d'aide financière.
- Le cumul de différents petits et grands succès de TCA cultive l'intérêt de la population des différents secteurs de la MRC et suscite une adhésion et une fierté croissantes de ses élus, faisant de l'amélioration des services de transport collectif régional un véritable pilier du développement social et économique du territoire.

10. Quelle est la composition de votre équipe?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Nombre d'acteurs?
- Principaux rôles?
- Nombre et nature des postes permanents?

- Un CA incluant des représentants des usagers, des organismes communautaires, des municipalités, de la MRC et des services publics assure l'imputabilité des activités de TCA.
- Deux employés forment l'équipe permanente de TCA :
 - Le directeur général assure la gestion des ressources (humaines, financières et matérielles), des activités régulières et de développement des affaires, du démarchage financier et de la création de partenariats et de redditions de comptes.
 - Un répartiteur assure la coordination des activités de transport des différents volets de l'offre de services.

11. Quels sont vos principaux partenaires financiers et communautaires? Quels sont leurs rôles en lien avec l'accomplissement de votre mission?

- Le MTQ accorde un soutien financier de base au transport collectif et peut accorder un soutien financier ponctuel pour divers projets de développement selon le nombre de transports additionnels réalisés au cours de l'année précédente. Ce ministère demande désormais une planification triennale des activités, ce qui pose des défis d'organisation et de concertation, mais qui permet en revanche de bâtir dans une vision moyen terme plus structurante.
- La MRC de Montmagny ainsi que les 14 municipalités qui se trouvent sur son territoire contribuent également financièrement aux activités de TCA.
- Les transports spéciaux de l'*Autobus du Bonheur* et du transport de fin de semaine sont rendus possibles grâce à un soutien financier du MESS.

12. Comment assurez-vous la promotion de vos services auprès de votre clientèle?

Éléments à mettre en relief dans le cadre de la discussion :

- Recours aux médias traditionnels (radio ou télé communautaire; hebdo régional; etc.)?
- Recours aux médias sociaux (Facebook ou autres)?
- Dépliant (par la poste; à l'épicerie; au CLSC; etc.)?
- Autres stratégies?

- Voir question 8.

SECTION APPRÉCIATIVE

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

13. Quels ont été vos plus grands défis au moment de l'implantation de votre service?

- TCA a débuté ses activités en 2003. Au moment de son arrivée en poste, en 2019, l'actuel directeur général a dû composer avec des défis organisationnels peu banals : une fréquentation plafonnant à 12 000 transports par année, un réseautage municipal et sociocommunautaire à redynamiser, une offre de services à réinventer et une population somme toute peu informée de la valeur ajoutée d'un transport public de qualité dans son quotidien.
- La relocalisation des locaux de TCA à même les bureaux de la MRC a agi comme catalyseur important à l'important virage de développement qui a suivi.
- D'une gestion essentiellement administrative du transport collectif, on est ainsi passé à une vision du développement territorial qui s'appuie sur une fine analyse des dynamiques terrain pour créer un effet boule de neige. De fait, chaque nouvelle initiative développée depuis 2019 a favorisé une consolidation et une diversification des partenariats financiers et communautaires existants, lesquelles ont favorisé l'émergence d'autres initiatives et de nouveaux partenariats.

14. Quels sont les principaux facteurs qui contribuent à la réussite de votre pratique? Pour les usagers? Pour l'équipe? Pour l'organisation? Pour le territoire visé?

- La qualité de la relation d'affaires construite avec les élus de la MRC est un atout indéniable porteur d'appropriation et de pérennité du transport collectif par la population du territoire.

15. Quels sont les principaux freins à la réussite de votre pratique? Pour les usagers? Pour l'équipe? Pour l'organisation? Pour le territoire visé?

- Le cadre réglementaire applicable au domaine du transport des personnes et la pénurie de main-d'œuvre sont sans doute les freins les plus importants. Il découle de ces freins une grande précarité des équipes vouées au déploiement des services de transport public dans les territoires régionaux et une forme constante de qui-vive qui sursollicite et épuise les troupes.
- C'est dans ce contexte que TCA a dû rapidement prendre le relais de l'organisme qui offrait le transport adapté dans des conditions moins qu'idéales à l'hiver 2023. Différentes embûches (nécessité de transférer la propriété de véhicules adaptés à un moment de turbulence du déploiement de SAAQ-Clic; données clients introuvables pour organiser les trajets; difficultés importantes d'embauche de nouveaux chauffeurs qu'il fallait former aux spécificités du transport adapté; etc.)

16. Le cas échéant, quels sont les enjeux réglementaires auxquels vous faites face?

- Voir question 15.

SECTION PROSPECTIVE

MISE EN ŒUVRE

17. Quels conseils donneriez-vous à des groupes souhaitant mettre en place une pratique similaire à la vôtre?

- Il faut accepter de mettre le temps et l'argent nécessaires à une bonne étude des besoins actuels et prévisibles (l'horizon futur adéquat dépend de différents facteurs sociodémographiques et socioéconomiques du territoire visé) des différentes clientèles que l'on souhaite atteindre. Cette étude de besoin passe notamment par les entreprises. Par exemple, l'entreprise Garant, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, accueille plusieurs travailleurs temporaires étrangers qui peuvent profiter de l'offre de transport de fin de semaine pour venir faire des emplettes et participer à des activités culturelles ou sportives à Montmagny, un petit geste qui soutient les efforts territoriaux d'accueil et d'intégration des travailleurs immigrants.

- Il faut être à l'affût de toutes les pistes de soutien financier. C'est un travail exigeant, mais qui est essentiel et très payant pour faire évoluer l'offre de services. Par exemple, le gouvernement fédéral offre du soutien financier aux immobilisations (véhicules électriques; abribus; etc.) pour le transport rural et la contribution peut aller jusqu'à 90 %. C'est peu connu et peu exploité, mais avec une solide étude des besoins actuels et prévisibles en main, il est possible de donner un sérieux coup de pouce à la structuration et à la consolidation de l'offre de services.
- Il faut cultiver, en continu, une relation d'affaires empreinte de confiance et de dynamisme avec les élus du territoire et, comme l'illustre l'exemple de Garant décrit ci-dessus, avec les entrepreneurs présents dans les différentes municipalités.

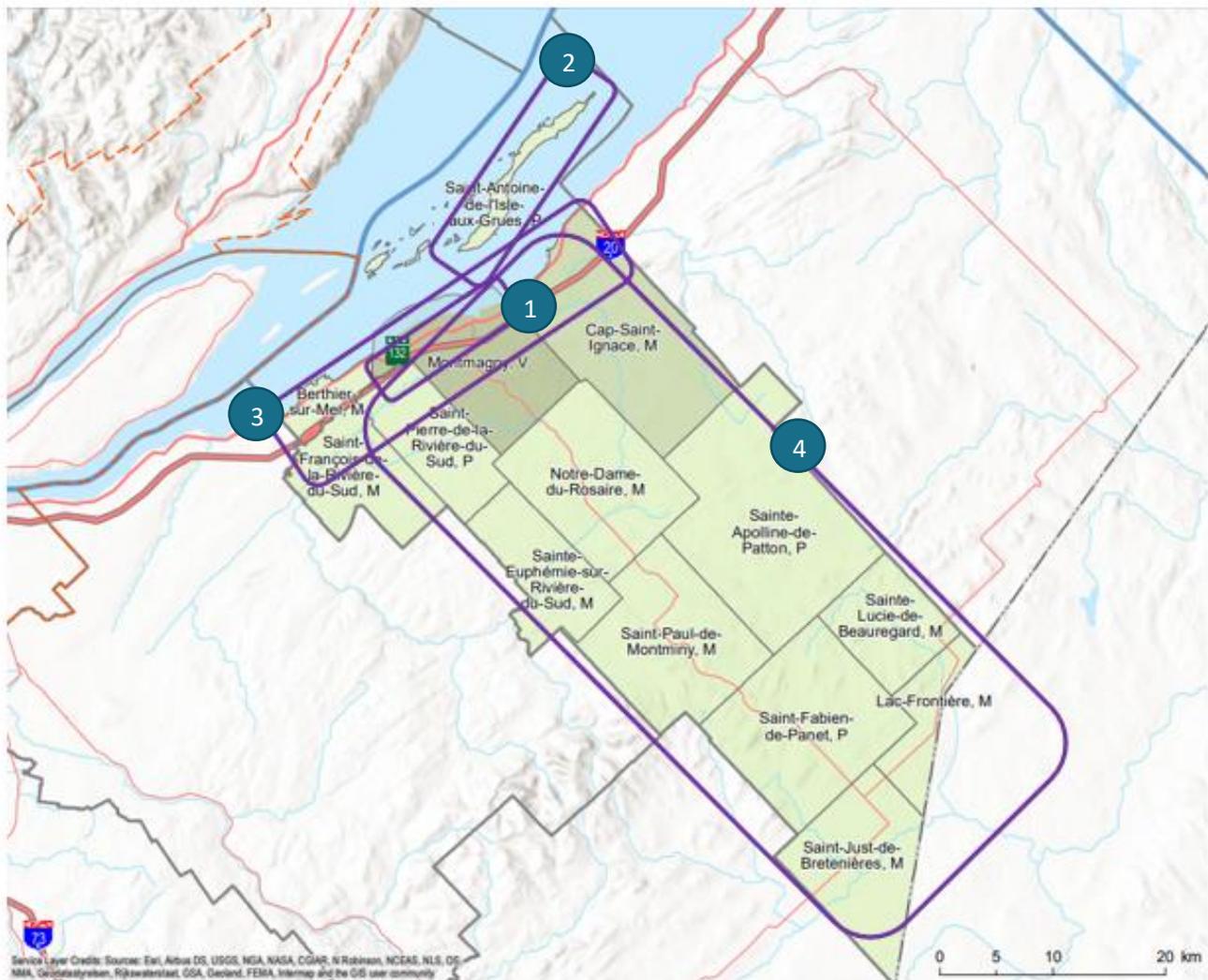
18. Que prévoyez-vous changer à votre pratique au cours des six prochains mois? Au cours des prochaines années?

- Un soutien financier de la part du MTQ dans le cadre du *Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amie des aînés* va permettre l'implantation, à compter de la mi-juin 2023, d'un service de transport en commun à 5 \$ pour les aînés de 8 municipalités moins avantagées du sud de la MRC, où vivent bon nombre des personnes aînées les plus vulnérables du territoire. Le projet accepté propose le déploiement de quatre principaux volets d'intervention – toutes les activités sont gratuites – pour *Bâtir des ponts entre les villages et les générations* :
 - Le transport sur demande, porte à porte, entre les 8 municipalités. Ce service va venir enrichir l'offre de services du volet de transport collectif en permettant des déplacements entre ces municipalités. On veut permettre à « Gertrude, 75 ans, qui habite Sainte-Lucie-de-Beauregard et qui n'a pas d'auto, [d'aller] voir sa sœur Thérèse, 79 ans, gravement malade, qui habite le village voisin de Sainte-Apolline-de-Patton... » ou à « Simone, 68 ans, de Lac-Frontière, sans auto, qui ne peut [actuellement] se rendre au Marché Traditions de Saint-Paul-de-Montminy pour aller y faire son épicerie. » ou aller au CLSC ou à la Caisse Desjardins de Saint-Fabien-de-Panet.
 - L'accès à des ateliers intergénérationnels portant sur la lutte contre l'intimidation, le partage bidirectionnel (des personnes aînées aux enfants et adolescents et de ces jeunes aux personnes aînées) de savoir-faire (de la couture aux TI en passant par la menuiserie), des ateliers de danse, des ateliers de cuisine collective pour partager des connaissances et donner au suivant, des ateliers artistiques (peinture; danse; etc.);
 - L'amélioration de l'accessibilité alimentaire par des moyens comme la popote roulante (avec la collaboration d'un organisme communautaire), la distribution de paniers de Noël et l'accompagnement (transport gratuit et animation) à l'épicerie pour faire des emplettes tout en profitant des spéciaux et des aliments à valeur ajoutée;
 - Le développement d'offre de sorties intergénérationnelles comme la cueillette de pommes et la cabane à sucre ou des événements thématiques comme la Fête des Mères ou des Pères, Pâques; etc.
- Avec ces différents volets d'intervention, on s'attend à joindre près de 4 000 personnes, dont plusieurs personnes aînées vulnérables.

19. Y a-t-il des aspects de votre pratique que nous n'avons pas couverts dans le cadre de cette entrevue et dont vous aimeriez nous parler?

- Différents documents informationnels ont été transmis au Consortium InterS4 pour plus de détails sur les différentes sections du questionnaire.

Figure 1 : Circuits de transport public du territoire desservi par TCA de la MRC de Montmagny (Bourget 2023)



Capture d'écran tirée du site Web du MAMH, 2023.

Description des circuits

1. *Urbain* (territoire de la ville de Montmagny), à la demande, sans horaire fixe, par taxi
2. *Est-Ouest* (municipalités riveraines et mitoyennes de la MRC), à la demande, sans horaire fixe, par taxi
3. *L'Isle-aux-Grues*, desservi 7 jours/7 de 8h à 17h, par taxi
4. *Nord-Sud*, qui compte deux départs (de Saint-Just-de-Bretenières)/retours (de Montmagny), du lundi au vendredi et un les samedis et dimanches, avec des arrêts dans les 8 municipalités de la MRC où des clients ont réservé leur passage

Annexe 1 : *Publicité Bâtir des ponts entre les villages et les générations (TCA 2023)*

BÂTIR DES PONTS

entre les villages et les générations

C'est bien vrai, bien réel : à compter du lundi 12 juin, Transport collectif et adapté de la MRC (TCA) offrira un nouveau service de transport collectif et adapté pour tous les citoyens habitant l'une ou l'autre des huit municipalités du Sud de la MRC de Montmagny.

- SUR DEMANDE, PORTE À PORTE
- TRANSPORT POUR LES ACTIVITÉS DES PERSONNES ÂÎNÉES
- AIDE À L'ACCESSIBILITÉ ALIMENTAIRE
- ACTIVITÉS THÉMATIQUES

COÛT
5\$

>>>> À COMPTER DU 12 JUIN

Enfin! Un transport collectif et adapté entre les huit municipalités du Sud de la MRC



Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalités amies des Aînés (MADA). C'est pourquoi nous pouvons nous permettre un coût si modeste.

Un dépliant explicatif sera distribué par Postes Canada dans tous les foyers et commerces des huit municipalités au cours des prochaines semaines



418 248-0445
tcamontmagny.ca



Annexe 2 : Publicité *Camps d'été* (TCA 2023)

TCA ORGANISE DES TRANSPORTS POUR LES LOISIRS DE SES USAGERS

Qui ne veut pas profiter de quelques jours de vacances pendant la période estivale?
Afin de répondre à ce besoin, TCA organise des transports aux Camps Cité Joie et Canawish.



Camp Cité Joie

28, des Cascades, Beauport • 418 849-7183

Depuis déjà plus de 56 ans, Cité Joie oriente ses actions autour de la personne handicapée qui représente le cœur même de son intervention. Cité Joie est situé sur un site enchanteur, à Lac-Beauport, près de la ville de Québec. Ce centre de répit et de vacances pour les personnes vivant avec une déficience physique, intellectuelle ou présentant un trouble du spectre de l'autisme, offre un accueil chaleureux en pleine nature.

Voici les dates prévues des transports :

ALLER	RETOUR
17 juillet	21 juillet
24 juillet	28 juillet
31 juillet	04 août
7 août	11 août

Camp Canawish

Chemin de la cinquième Grève, Rivière-Ouelle
418 856-3674

Depuis sa fondation en 1973, le Camp Canawish accueille des personnes de tous âges qui vivent avec une déficience intellectuelle et/ou un handicap physique. Situé à Rivière-Ouelle, le Camp Canawish est au cœur d'un site naturel exceptionnel en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Voici les dates prévues des transports :

ALLER	RETOUR
29 juin	3 juillet
27 juillet	31 juillet
10 août	14 août



Pour plus d'information, communiquez avec
Donald Veilleux à donald.tca@telus.net

6, rue St-Jean-Baptiste Est, bureau 143
Montmagny (Québec) G5V 1J7
418 248-0445 • tcamontmagny.ca

Transport collectif et adapté de la MRC
de Montmagny (TCA) vous souhaite
un très bel été et vous souhaite de
bien vous amuser, tout en restant
toujours très prudent!

Annexe 3 : Publicité *Autobus du bonheur* (TCA 2023)

Le Bistreau d'érable

TRANSPORT GRATUIT

L'autobus du Bonheur

se sucre le bec!

Les vendredis 17 et 24 mars, on se sucre le bec au Bistreau d'érable!
Cette cabane à sucre, c'est une belle affaire de famille depuis trois générations, venez la découvrir!

<p>10 h 30 Départ de Montmagny (aréna)</p> <p>11 h 45 Arrivée à la cabane à sucre</p> <p>12 h Dîner traditionnel à saveur locale (voir menu)</p> <p>14 h Tire sur la neige, feu extérieur et visite guidée des installations de production</p> <p>15 h Retour</p>	<p><i>Une expérience bistreaunomique!</i></p> <p>Place de choix donnée aux producteurs locaux et biologiques</p>
--	--

Menu des sucres

Soupe aux pois du bûcheron - Oreille de crisse
 Cretons maison de nos ancêtres - Pain au levain

Salade de betteraves et pommes bios
 Tourtière à la viande de la cabane
 Ketchup aux fruits maison
 Salade de chou croquante du jardin

Omelette servie dans un poêlon de fonte
 Rôties de pain de ménage - Bines à l'ancienne
 Jambon fumé à l'érable et à l'argousier
 Poêlée de patates

Verrine à l'érable - Crêpes à la québécoise
 Café, thé, tisane sauvage ou chocolat chaud

Accordéoniste sur place
COÛT DU REPAS : 47 \$
 Taxes et pourboire inclus

Avec la participation financière de:

Québec

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 Maximum de 48 personnes : hâtez-vous de réserver!

418 248-0445

TCA
 TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
 DE LA MRC DE MONTMAGNY

Cette nouvelle offre de service pour la population du Sud de la MRC de Montmagny est réalisée par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.